



Le petit canard

Bayenghem-lez-Eperlecques

Votre lettre d'informations municipales - Septembre 2020



édito

Chers amis,

En mars dernier, une nouvelle équipe municipale a été élue. Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous, qui vous êtes déplacés pour nous accorder votre confiance malgré le contexte sanitaire.

Votre soutien est, pour l'équipe, une force.

Un peu plus de deux mois se sont écoulés entre le scrutin du 15 mars et le conseil d'installation du 24 mai dernier.

Reconduit au poste de Maire, lors de cette séance d'investiture, c'est pour moi un honneur de pouvoir administrer notre beau village, accompagné d'une équipe motivée, compétente et enthousiaste.

L'intensité de la tâche que je suis fier d'assurer est prenante, faite de moments de joies, de satisfactions ou de moments tristes ou dramatiques.

L'ensemble des Conseillers Municipaux se sont positionnés dans les diverses commissions et ont déjà commencé leurs missions dans les divers projets en cours ou à venir.

Nous vivons une période particulière, le monde est en guerre contre un virus. Il n'y a pas si longtemps, nous regardions cette pandémie de loin, aujourd'hui elle est présente à notre porte.

Cette période inédite que nous traversons, nous oblige à modifier nos habitudes et nous adapter en permanence, sans pour autant perdre de vue nos objectifs.

Chaque jour, des hommes et des femmes luttent, sans ménagement, au détriment de leur santé, pour sauver des vies. Nous pouvons tous agir à notre façon, tout comme l'association Couture & Pause-Café avec l'aide de bénévoles, qui a pris l'initiative de fabriquer des masques pour tous les Bayenghémois.

Encourageons les initiatives et n'oublions pas les gestes barrières si nous voulons vaincre ce virus.

Votre Dévoué Maire
Jean-Michel BOUHIN



www.bayenghem-lez-eperlecques.fr



Carte d'identité

Population :
1031 habitants (recensement de 2020)
Superficie :
4.51 km²
Altitude maximum de 92 m
Intercommunalité :
CAPSO
(Communauté d'Agglomération
du Pays de Saint-Omer)

De quoi ça parle ?

L'histoire du village

La cérémonie des vœux

Le repas des aînés

L'état d'urgence sanitaire

Les élections municipales

Les élus et leurs fonctions

La confection et la distribution des masques

Les cérémonies commémoratives

La réouverture de l'école

La remise des livres à l'école

La centenaire du village

Le spectacle de rue

La remise de médailles

Le centre de loisirs

Les travaux rue de Monnecove

La remise de médailles

Infos diverses

Un peu d'histoire...

Le village est connu dès l'an 877.

Il fut plus tard l'un des domaines des comtes de Guînes et fut érigé en seigneurie vicomtière par Maximilien de Bourgogne, seigneur de Tournehem, en 1542. Puis Charles Quint en fit une baronnie en 1545, en faveur de Jehan de Norhout qui y possédait le fief de ce nom.

En 1396, lors de la remise de la Princesse Isabelle de France à Richard d'Angleterre, le château de Bayenghem abrita le duc de Berry.

En 1863, sont découverts par hasard, des puits creusés dans une épaisse couche de sable et entièrement comblés avec des débris de poteries, d'armes, d'ossements d'animaux et de cendres mêlées de charbons de bois. D'après l'opinion majoritaire, ces puits auraient été creusés à l'époque païenne où les Gallo-Romains brûlaient les corps. Ils auraient donc servi à recueillir les urnes contenant la cendre et les restes des corps après incinération ou également servir de fosses communes aux Romains.

Avant de devenir « Bayenghem-lez-

Eperlecques », la Commune a changé souvent de nom. En voici quelques-uns :
1084 : Baingehem, Bainghehem, Baingahem et Bahingahem

1129 : Bainghem

1214 : Baininghem

1285 : Beinghem

1303 : Baingehem

1311 : Bavinghem

1431 : Bainghehem-lez-Esperlecke

1542 : Bainguen et Bainghen-lez-Esperlecques

1578 : Baynghen

1640 : Baynghem-lez-Esperlecques

En 1789, la fortune grâce aux cerises

Bayenghem, à un quart de lieue d'Eperlecques, petit village, couvert de cerisiers, nous donne un exemple unique de progressions économiques.

Nous avons connu de nos jours des particuliers, à qui leurs ancêtres n'avaient laissé qu'un petit domaine et un âne, et qui ont rendu à leurs enfants au bout de 30 ans passés dans une économie la plus constante, une fortune de vingt mille livres, gagnée pour la plupart à vendre des cerises.

Aujourd'hui encore, les habitants de Bayenghem ont le même respect pour les cerisiers que nos anciens druides avaient pour les chênes sacrés.

On en abat jamais aucun, à moins qu'il ne soit déclaré mort ou en tout cas, atteint d'une maladie incurable.

Les habitants de Bayenghem sont laborieux, économes et forts sensibles à la perte mais les descendants de ces modèles d'économie, commencent à vouloir quitter leurs échelles de bois, et sitôt qu'une mode nouvelle arrive à Saint-Omer, elle passe directement à Bayenghem. »

Extrait de l'almanach d'Eperlecques



Retour en photos sur la cérémonie des vœux



Repas des aînés

C'est avec une certaine reconnaissance, que nous avons pu partager un repas en compagnie de nos Aînés, dans l'insouciance de ce qui allait arriver un peu plus tard dans le calendrier, le « confinement ».

Nous sommes heureux d'avoir été en nombre à leurs côtés pour ces dernières festivités de la commune.

Nous avons pris plaisir à participer, avec les élus locaux des instants de détente, à nouer des liens d'amitié, à évoquer et tricoter les vieux souvenirs...



Période d'Etat d'Urgence Sanitaire

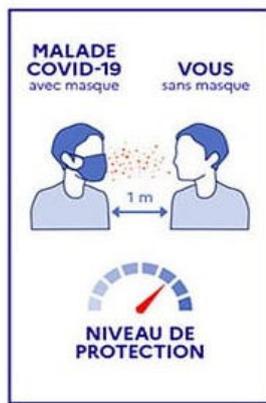
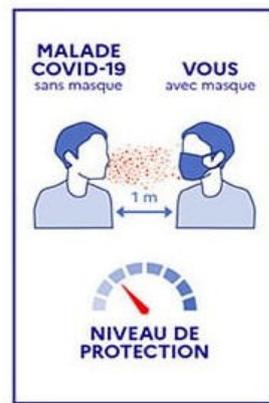
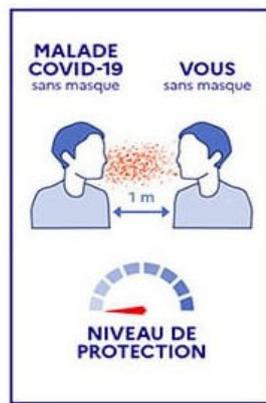
Face à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19, un état d'urgence sanitaire a été déclaré le 23 mars 2020. Afin de garder une communication au plus près de la population, dès le début du confinement, une ligne téléphonique a été mise à disposition des habitants de la commune par les services de la mairie et des permanences ont été assurées les lundi, mercredi et vendredi matins.

L'implication du personnel communal est à saluer pour avoir assuré la continuité du service public tant au niveau administratif, entretien et technique.

Afin d'assurer l'information, la protection et le soutien de la population, la municipalité propose un recensement des personnes vulnérables de la commune. L'objectif est de permettre une intervention adaptée en cas de déclenchement d'une alerte liée à un événement majeur. Les personnes qui se sentent en situation de fragilité (personnes âgées de 65 ans et plus, handicapées, médicalisées, isolées ...) peuvent demander leur inscription au registre des personnes vulnérables de la commune. Pour cela il suffit de remplir une fiche d'inscription disponible en mairie.

L'état d'urgence sanitaire s'est terminé le 10 juillet dernier à minuit.

Protégeons-nous, portons tous des masques



Elections municipales



Les élections du 15 mars se sont passées avec la mise en place de règles sanitaires strictes, ce qui n'a pas empêché les votants de venir en masse exprimer leurs suffrages.

Lors de la journée de vote et du dépouillement les gestes barrières étaient déjà respectés



Les électeurs ont reconduit une nouvelle équipe qui finalisera ce choix par l'élection du Maire et de ses adjoints le dimanche 24 mai.

Nouveauté du scrutin, les adjoints ne sont plus élus individuellement mais par liste.

Une réunion de conseil a déjà été organisée afin de définir le choix et les missions de chacun.



Les élus et leurs fonctions

Vincent KERCKHOVE

1er Adjoint

Commissions



Finances



Communication



Jumelage



CCAS



Location



Délégations extérieures

Impôts directs



Appel d'offres



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Chapiteaux de la Hem

Suppléants
Willy SCHRAEN
Emilie HEDUY
Philippe GREVIEREZ
Sylvain GUYOT
Laurent LEMAITRE
Margaux DUMONT

Marie-Antoinette RAYMOND

2ème Adjointe

Commissions



CCAS



Location



Délégations extérieures

Mission locale

Mission Locale
DE L'ARRONDISSEMENT
DE SAINT-OMER

Murielle DELEZOIDE

4ème Adjointe

Commissions



Hervé DEBARRE

3ème Adjoint

Commissions



Education

Hélène SAISON



Jeunesse
Restauration - garderie
Centre de loisirs

Stéphanie DORLENCOURT
Mairé BRUYNOOOGHE



Sécurité - accessibilité

Sylvain IKET
Jennifer DELTOMBE
Hélène SAISON



Bâtiments publics - voiries

Sylvain IKET
Jennifer DELTOMBE
Hélène SAISON



Animations

Stéphanie DORLENCOURT
Marie-Antoinette RAYMOND
Dorianne DUBOCQUET



Délégations extérieures

Délégations extérieures

CNAS



Confection des masques...



L'Association Couture & Pause-Café a pris l'initiative de confectionner des masques pour les Bayenghemois.

Après un appel à bénévoles lancé sur la page d'un célèbre réseau social, les bénévoles se sont retrouvés à la salle polyvalente du plus jeune au moins jeune. Beaucoup de personnes ont répondu présentes.

Chacun est arrivé avec sa machine à coudre, son fer à repasser, sa volonté de participer à l'effort commun en période de pandémie.



BRAVO A TOUS



...et distribution des masques



Réouverture de l'école

Suite à la levée du confinement, les élèves ont repris progressivement le chemin de l'école à partir du 25 mai 2020. Ce sont d'abord les élèves volontaires de GS, CP, CMI, CM2 et des enfants des personnels indispensables qui ont fait leur rentrée puis les CE1, CE2 avec les maternelles (sauf TPS). Le téléenseignement mis en place lors du confinement s'est poursuivi pour les élèves non présents en classe.

La réouverture de l'école a été possible par la mise en œuvre d'un protocole sanitaire très stricte. Une atmosphère inédite pour une rentrée aux conditions particulières. Il n'est pas naturel pour les élèves d'être espacés, de ne pas se toucher, de ne plus partager d'affaires ni de voir sa maîtresse en blouse et masquée.

A compter du 22 juin, à deux semaines des grandes vacances, l'école redevient obligatoire pour tous faisant suite à l'allègement du protocole sanitaire. L'année scolaire s'est achevée par un petit temps festif dans la cour de l'école avec une remise des prix aux élèves par la municipalité. Les enfants ont dansé et chanté pour leurs parents et c'est avec beaucoup d'émotion que les élèves de CM2 ont terminé cette année particulière.



Fléchage mis en place pour accéder à l'école



Remise de livres à l'école

Histoire de ne pas finir l'année scolaire sans un moment de joie et de partage suite au confinement, les élèves de l'école ont offert une petite danse aux parents, avant de recevoir le livre tant attendu pour clôturer cette année scolaire un peu particulière.

Chaque classe avait son horaire spécifique. Bravo aux professeures des écoles pour cette initiative qui a fait très plaisir aux parents.

Et merci à la Municipalité pour les livres de prix remis à tous les enfants présents.

Les élèves qui partent au collège pour de nouvelles aventures, se sont vu offrir un livre, un dictionnaire accompagné d'un atlas et un dictionnaire d'anglais.

Monsieur le Maire leur souhaita une longue et belle scolarité.

Bonnes vacances...



Cérémonie du 8 mai

A événement particulier, situation particulière...

Cette année lors de la commémoration du 8 mai 2020, nous étions présents en nombre très restreint, pour l'anniversaire des 75 ans de la victoire du 8 mai 1945.

Ce geste a été possible en respectant les règles sanitaires. Cela a permis de marquer leur attachement à ce passé qui est fondateur.

La grande masse des citoyens qui sont décédés dans les EHPAD dernièrement sont aussi des gens qui ont vécu cette époque. Certains d'entre eux ont résisté, ont combattu. D'autres ont été internés ou déportés.

Ce sont eux qui ont construit le pays et qui nous ont donné cette sécurité sociale qui est si utile en ce moment. Nous devons leurs rendre hommage. Ce n'est pas seulement sentimental, c'est une question de respect !



Merci à Claudine BEE pour la transmission des photos

Cérémonie du 18 juin

Ce 18 juin 2020 marque le 80ième anniversaire de l'appel du Général de Gaulle à défendre la France libre, lancé depuis Londres sur les ondes de la BBC.

A cette occasion, Monsieur le Maire a présidé la cérémonie commémorative qui s'est tenue devant le monument aux Morts du village. Une assemblée plus conséquente était présente, pour honorer le Général de Gaulle qui a su prononcer des mots qui font corps avec notre histoire. Ces paroles irrévocables qui ont franchies la Manche et semé les graines de l'espérance.



« Il allume par ces paroles, le flambeau de la résistance dont la flamme allait grandir sans jamais s'éteindre. »

Une centenaire sur la commune



Le lundi 22 juin 2020, Madame Suzanne SCOTTE fêtait ses 100 ans ! Crise sanitaire oblige, une petite délégation du Conseil Municipal s'est rendue à son domicile afin d'honorer la centenaire.

Sa famille était présente pour cet événement exceptionnel !!!

Suzanne a reçu tout le monde dans la pièce dédiée à l'ancien café qu'elle tenait.

Monsieur le Maire demanda à Suzanne son secret de longévité, qu'elle ne révéla pas...

Tous lui ont donné rendez-vous l'année prochaine pour fêter ses 101 ans.

JOYEUX ANNIVERSAIRE SUZANNE



Spectacle de rue

Le samedi 11 juillet 2020, le Pays d'Art et d'Histoire de Saint-Omer avait proposé un spectacle de rue animé par le Sceau du Tremplin.

Ce spectacle avait pour thème : « Vous êtes ici ! » visite décalée de l'endroit où vous êtes

Pour le coup nous n'étions plus à Bayenghem-lez-Eperlecques, mais à Londres !!!!



Travaux rue de Monnecove

Les travaux rue de Monnecove ont apporté une gêne aux riverains, mais aussi aux automobilistes, due aux travaux d'eau potable.

La canalisation d'eau existante avait été posée dans les années 1965, par, à l'époque, le syndicat des eaux de Bayenghem, Nortleulinghem et une partie de Muncq-Nieurlet, pour alimenter tous les riverains de la rue, mais aussi la commune de Nortleulinghem.

L'existence de cette canalisation étant devenue vétuste, de nombreuses réparations ont dû être effectuées. La capso ayant repris à sa charge le syndicat d'eau potable, elle gère également le réseau d'assainissement. Elle a donc décidé le remplacement de cette canalisation. Une deuxième partie sera effectuée en même temps que l'assainissement collectif courant l'année 2021 pour le reste de la rue.



Centre de loisirs



Cet été, le centre de loisirs était ouvert.

Les 30 enfants accueillis pendant les 5 semaines de centre, ont pu profiter de jeux d'enquêtes, d'activités manuelles mais aussi des expériences nouvelles. Un journal de bord a été créé par les enfants.

Toutes ces activités ont bien sûr été sous surveillance sanitaire. Pour les activités d'intérieures, l'équipe d'animation a fabriqué une visière pour la sécurité de chaque enfant

Remise de médailles

A l'occasion de la remise de médailles d'honneur du travail, un concert apéritif avait été donné pour l'occasion.

Monsieur Pierre TETART s'est vu remettre la médaille Grand Or pour 40 années de service.

Monsieur le Maire fut pris d'émotion au moment de remettre la médaille d'honneur régionale départementale et communale à Monsieur Philippe LAVOGIEZ pour 20 ans de service rendu auprès de la commune durant ses divers mandats d'élu.

Félicitations aux médaillés

La Municipalité souhaite également remercier la Fanfare de Recques sur Hem de s'être déplacée pour avoir mis un peu de gaieté en ces moments difficiles...



Infos...

Les séances de gym reprennent le jeudi 24 septembre de 19h30 à 20h30

3 séances découvertes offertes

Prix très attractif !

Séances animées par un sportif diplômé d'Etat



SONDAGE

Nous souhaiterions mettre en place une séance de Baby gym (de 2 à 6 ans)

Si vous êtes intéressé contactez-nous par SMS en nous laissant vos coordonnées et le jour souhaité au

06 07 63 89 09



APPEL à TEMOIN

Vous voulez
raconter une anecdote sur le village ?
faire paraître une photo ?
Posez une question ?
Contactez-nous à la Mairie
Ou via le site officiel



La collecte des déchets verts en
apport volontaire se terminera le
30 octobre 2020



Commune de Bayenghem-lez-Eperlecques

Horaires d'ouverture
de la Mairie

Lundi : de 13 h 30 à 16 h 30

Mardi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mercredi : fermée

jeudi : de 13 h 30 à 17h

Vendredi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Samedi : 10 h à 12 h

Les permanences de Monsieur le Maire :
le mardi de 17 h à 18 h
et le samedi matin sur rendez-vous

➔ Chiens potentiellement dangereux

DANGEREUX

TOSA-INU
PITBULL
AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER
BOERBULL

CAS PARTICULIERS

ROTTWEILLER
MASTIFF

1^{re} et 2^e catégories

1^{re} catégorie (Nés après 1999) :
● **INTERDITS**

2^e catégorie (Nés avant 1999) :
● **DÉCLARATION**
catégorie 1 à la mairie,
stérilisation, vaccination contre la rage, assurance

EXCEPTIONS Avec LOF ou FCI

- A. STAFFORDSHIRE et TOSA :
déclaration **catégorie 2** à la mairie,
vaccination contre la rage, assurance

Mastiff sans LOF ou FCI :

1^{re} catégorie (Nés après 1999) :
● **INTERDITS**

2^e catégorie (Nés avant 1999) :
● **DÉCLARATION**
à la mairie, stérilisation,
vaccination contre la rage et assurance

EXCEPTIONS Avec LOF ou FCI

- MASTIFF : non potentiellement dan-
gereux, pas de déclaration à la mairie
- ROTTWEILLER : avec ou sans LOF ou FCI,
chien potentiellement dangereux 2e catégorie

